

septembre2017

**INFO CGT**

**DES TERRITORIAUX DE BEZONS**

**Contre les nouvelles lois travail  
jeudi 21 septembre 2017 nouvelles mobilisations.**

**Manifestation à 14h : Bastille - République**

Pour Bezons, départ en tram à 13h

**Les nouvelles lois travail annoncent un recul social d'une ampleur nouvelle.**

**Jugez vous même :**

Dans l'entreprise, l'employeur n'a plus d'obligation de se référer à un cadre fixé par la loi. Hors du SMIC, et encore, rien ne dit que cela ne sera pas provisoire, il n'est plus tenu à aucune autre obligation que celles qu'il aura établi à la suite d'un « accord » avec les salariés.

Finies les règles sur le travail de nuit, les travaux dangereux, le congés maternité, les congés familiaux...

Finies les procédure de licenciement, un simple formulaire type cerfa suffira, et plus de motif à signifier à l'employé licencié.

Le salarié qui ne voudrait pas des nouveaux accords se verrait licencier, avec des indemnités revues à la baisse.

Les nouvelles lois facilitent aussi les procédures de licenciements collectives, elles réduisent les obligations du licencieur.

Elles permettent de remplacer le contrat type CDI par un contrat CDD, le contrat en fonction d'objectif ou de missions.

Elles autorisent l'employeur à réduire les toutes les primes, de l'ancienneté à celles liées à la pénibilité des tâches en passant par celles qui indemnise le travail posté ou le 13ème mois. A la question du salarié qui demanderait si son patron « a le droit », il n'y aura plus de réponse juridique valable pour tous. Cela dépendra de « l'accord d'entreprise », au bout du compte du résultat du bras de fer entre employeur et salariés.

**Des reculs dans tous les domaines.**

Les retraités vont voir leur niveau de vie baisser à cause de l'augmentation de la CSG. La baisse de l'allocation logement vient pénaliser les revenus les plus modestes. La suppression de 150 000 emplois aidés aggrave non seulement le chômage mais dégrade un peu plus la situation dans les services publics dont l'école.

Et ce n'est pas fini.

Demain, les indemnités chômage et la sécu pour les travailleurs indépendants sera financé par les cotisations des salariés. Cela annonce de nouvelles baisses de remboursement et d'indemnités, pour les retraites, pour les chômeurs.

**Dans la fonction publique :**

Les salaires sont une nouvelle fois gelés ! Il a été décidé de ne plus nous payer le premier jour de nos arrêts maladie. Le gouvernement annonce la suppression de 120 000 emplois dans la fonction publique, et parle de revoir le système de retraites des fonctionnaires à la baisse. Nul doute que les annonces seront plus précises une fois les lois travail éditées... Le gouvernement ne tient pas à fâcher tout le monde en même temps. Ne soyons pas naïfs notre tour arrivera le gouvernement nous promet la guerre. Ne rien dire aujourd'hui c'est lui donner carte blanche.

# à Bezons :

- Avec les restrictions de budgétaires nous allons subir, comme ailleurs, les attaques du gouvernement : gel du point d'indice, non remplacement des collègues (retraites, absences ...), surcharges de travail, ... ces reculs ont déjà commencé, avec entre autres, la non récupération des jours fériés tombant un jour habituellement non travaillé.
- Réforme scolaire : Le retour à la semaine de 4 jours va avoir des conséquences notamment sur les agents contractuels dont les agents de la régie ménage et de la caisse des écoles. Pour le moment la municipalité n'a pas encore pris des mesures mais elle les envisage en janvier. Sous prétexte de coupe budgétaire ce sont les salariés qui vont trinquer mais aussi les enfants et les usagers.

Nous demandons que leurs reclassements soient étudiés dans les meilleurs délais pour ne pas laisser de personnel sans travail en janvier. Ils sont déjà pour la majorité en situation très précaire. Il est important de les respecter ce ne sont pas des kleenex mais bel et bien des salariés compétents (certains travaillant depuis plus de 10 ans !)

- Nous faisons la tournée des services et rencontrons régulièrement les agents. N'hésitez pas à nous contacter pour programmer ensemble des heures d'informations syndicales afin de débattre de l'actualité sociale, de vos conditions de travail ... Nous avons conscience qu'il existe de plus en plus de soucis dans les services et il est tant d'en discuter.
- Nous serons présents à la **foire de Bezons dimanche 24 septembre** (rue E Vaillant à côté du CIC), ce sera l'occasion d'échanger entre autres sur les dégâts de la loi travail et autres coups bas que nous prépare le gouvernement.
- L'Union Locale CGT et UGICT-CGT de BEZONS organise **samedi 7 octobre 2017** son traditionnel « **couscous** » pour la **fête de la Solidarité et de l'Amitié Internationale** à la Maison du Peuple, 40 rue Claude Bernard 95870 BEZONS à partir de 12h30.

Les bons de soutien au prix de 15 Euros sont à retirer auprès des militants C.G.T ou à l'UL CGT de BEZONS les mardis et jeudis de septembre de 15 h à 17 h (6, rue Parmentier - 95870 BEZONS 09.62.18.32.01)

Nom : .....	Prénom : .....
Adresse:.....	
Téléphone. ....portable ..... courriel.....	
Profession:..... Service : ..... grade ..... catégorie C B A	
BULLETIN A REMETTRE A VOS REPRESENTANTS SYNDICAUX	



d'info sur le blog : <http://cgtbezons.over-blog.com>